



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 5 décembre 1996 — N° 63

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

5 décembre 1996

5 décembre 1996

Le jeudi 5 décembre 1996

N° 63

La séance est ouverte à 10 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose:

Les états financiers, incluant les états de traitement et les rapports sur la performance et les perspectives de développement, de l'Université du Québec, de ses constituantes, de ses instituts de recherche et de ses écoles supérieures, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1996:

- l'Université du Québec (en cinq volumes);
(Dépôt n° 526-961205)
- l'Université du Québec à Montréal (en trois volumes);
(Dépôt n° 527-961205)
- l'Université du Québec à Rimouski (en deux volumes);
(Dépôt n° 528-961205)
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (en deux volumes);
(Dépôt n° 529-961205)

5 décembre 1996

- l'Université du Québec à Hull (en deux volumes);
(Dépôt n° 530-961205)
- l'Université du Québec à Trois-Rivières (en deux volumes);
(Dépôt n° 531-961205)
- l'Université du Québec à Chicoutimi (en deux volumes);
(Dépôt n° 532-961205)
- l'École de technologie supérieure (en deux volumes);
(Dépôt n° 533-961205)
- la Télé-Université (en deux volumes);
(Dépôt n° 534-961205)
- l'Institut national de la recherche scientifique (en deux volumes);
(Dépôt n° 535-961205)
- l'École nationale d'administration publique (en deux volumes);
(Dépôt n° 536-961205)
- l'Institut Armand-Frappier (en deux volumes).
(Dépôt n° 537-961205)

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, dépose:

Le rapport annuel de Tourisme Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.
(Dépôt n° 538-961205)

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel du ministère de la Justice, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.
(Dépôt n° 539-961205)

5 décembre 1996

Dépôt de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 2 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 15 Loi concernant la mise en oeuvre de l'Accord sur le commerce intérieur – Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 540-961205)

M. Baril (Arthabaska) dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, les 28 novembre, 3 et 4 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 73 Loi concernant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite – Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 541-961205)

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose:

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 2 et 3 décembre 1996, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 76, Loi instituant le Fonds de partenariat touristique.

(Dépôt n° 542-961205)

5 décembre 1996

Dépôt de pétitions

M. Beaumier (Champlain) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 826 citoyens et citoyennes du Trois-Rivières métropolitain et de ses environs, concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux.

(Dépôt n° 543-961205)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 4 décembre 1996, sur la motion de M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 76 en annexe)

Pour: **60** Contre: **40** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 77 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 77 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

5 décembre 1996

Motions sans préavis

M. Sirros (Laurier-Dorion) présente une motion concernant la tenue annuelle d'audiences publiques avec le Directeur général des élections pour la vérification de ses engagements financiers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Simard, ministre des Relations internationales, propose:

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances aux proches de Mme Hélène Viel, décédée à la suite de l'attentat survenu à Paris le 3 décembre dernier.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 50, Loi sur la Régie de l'énergie, et afin d'étudier en détail le projet de loi n° 74, Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur la santé et la sécurité du travail;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives;
- la Commission du budget et de l'administration, afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail

5 décembre 1996

les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 214, Loi concernant le Groupement des chefs d'entreprise du Québec; le projet de loi n° 238, Loi concernant la conversion de l'Entraide assurance-vie, société de secours mutuels, en une compagnie mutuelle d'assurance; le projet de loi n° 209, Loi concernant des fédérations, conseils centraux et syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN); le projet de loi n° 210, Loi concernant la Congrégation Shaar Hashomayim (Porte du Ciel), et le projet de loi n° 202, Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Soeurs de Sainte-Anne.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

5 décembre 1996

La séance reprend à 15 h 03.

Adoption du principe

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le débat est ajourné sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Motions du gouvernement

L'Assemblée reprend le débat sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, à la séance du 28 novembre 1996. Cette motion se lit comme suit:

QUE la Commission des institutions, à qui a été confiée l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, mette fin à ses travaux quant à ce mandat dès l'adoption de la présente motion et fasse rapport au moment prévu de la période des affaires courantes de la séance qui suit celle au cours de laquelle aura été adoptée la présente motion.

À 17 h 59, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

5 décembre 1996

La séance reprend à 20 h 10.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion présentée par M. Bélanger, leader du gouvernement, à la séance du 28 novembre 1996 proposant:

QUE la Commission des institutions, à qui a été confiée l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative, mette fin à ses travaux quant à ce mandat dès l'adoption de la présente motion et fasse rapport au moment prévu de la période des affaires courantes de la séance qui suit celle au cours de laquelle aura été adoptée la présente motion.

À la demande de M. Pinard, vice-président, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. Jolivet, whip en chef du gouvernement, conformément à l'article 214 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

Copie d'un jugement de la Cour d'appel du Québec statuant sur l'appel d'un jugement de la Cour supérieure, prononcé le 27 janvier 1994, concernant une requête pour injonction interlocutoire de l'Ordre des pharmaciens du Québec à l'endroit de la compagnie Meditrust Pharmacy Services Inc.

(Dépôt n° 544-961205)

À la fin de son intervention, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Mulcair (Chomedey) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 4 décembre 1996, adressée à M. Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, par M. Claude Masse, Bâtonnier du Québec, relativement à la suspension des travaux

5 décembre 1996

de la Commission des institutions sur le projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.
(Dépôt n° 545-961205)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant que le principe du projet de loi n° 67, Loi instaurant une procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière et modifiant d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, M. Mulcair (Chomedey) propose la motion de report suivante:

QUE la motion en discussion soit amendée en remplaçant les mots «soit maintenant adopté» par les mots «soit adopté dans six mois».

Après une suspension de la séance au cours de laquelle il a réuni les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la durée du débat restreint sur cette motion de report: dix minutes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; le temps de parole non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le débat est ajourné.

À 23 h 55, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 6 décembre 1996, à 10 heures.

5 décembre 1996

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 5 décembre 1996, à 13 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Deslières (Salaberry-Soulanges), le représentant du premier ministre, de M. Duchesne, secrétaire général de l'Assemblée nationale, et de M. Laliberté, secrétaire adjoint de l'Assemblée nationale, il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 70Loi modifiant la Loi sur Hydro-Québec.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

5 décembre 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 77, Loi modifiant la Loi de police et d'autres dispositions législatives:

(Vote n° 76)

POUR - 60

Barbeau	Brassard	Gendron	Paré
Baril	Brien	Harel	Payne
(<i>Arthabaska</i>)	Campeau	Jolivet	Pelletier
Baril	Caron	Julien	Perreault
(<i>Berthier</i>)	Carrier-Perreault	Jutras	Perron
Beaudoin	Charest	Lachance	Rioux
Beaulne	Chevrette	Landry	Rivard
Beaumier	Côté	(<i>Bonaventure</i>)	Robert
Bégin	Désilets	Leduc	Rochon
Bélanger	Deslières	Léonard	Saint-André
(<i>Anjou</i>)	Dion	Létourneau	Signori
Bertrand	Dionne-Marsolais	Malavoy	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Doyer	Marois	(<i>La Prairie</i>)
Blackburn	Filion	Ménard	Simard
Blais	Gagnon	Morin	(<i>Richelieu</i>)
Bouchard	Garon	(<i>Dubuc</i>)	Trudel
Boulerice	Gaulin	Paquin	Vermette

CONTRE - 40

Beaudet	Brodeur	Farrah	Kelley
Bélanger	Chagnon	Fournier	Lafrenière
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Charbonneau	Frulla	Lefebvre
Benoît	(<i>Bourassa</i>)	Gautrin	LeSage
Bergman	Cherry	Gauvin	Loiselle
Bissonnet	Copeman	Gobé	Maciocia
Bordeleau	Cusano	Houda-Pepin	MacMillan
Bourbeau	Delisle	Johnson	Marsan
Mulcair	Paradis	Parent	Sirro
Ouimet		Poulin	

5 décembre 1996

Thérien
Vaive
Vallières

Williams

ABSTENTION - 0